cadeaux princiers à ses institutrices, à ses maîtresses et à ses maîtres. Ces présents ont été immensément le jour même du départ, par l'intermédiaire de M. Jules Derveux, chef du cabinet du Roi.

— On télégraphie de Salzbourg, 5 mai :

La princesse Stéphanie attendue par l'archiduc Rodolphe, arrivé à deux heures, par la légation belge et les personnes de la Cour désignées par l'Empereur, a été reçue à quatre heures en présence du gouverneur de Salzbourg, de l'archevêque, du bourgmestre, du conseil communal et des autorités. La princesse Stéphanie et l'archiduc Rodolphe jouissent d'une santé brillante.

Le roi des Belges est en uniforme de colonel de son régiment autrichien. De la gare au palais sont rangés en cavaliers des régiments d'infanterie, de chasseurs, de dragons et des sociétés populaires en costume national. Foule immense, enthousiasme indescriptible de la population. La princesse Clémentine, conduite par la comtesse de Gravenne, est aussi en bonne santé. La Reine est rayonnante. Ce soir il y aura réception au palais, puis *fackelzug* (illumination). L'archiduc part à 11 heures. La famille royale quittera Salzbourg demain à 9 heures.

FAITS DIVERS

Le prochain Consistoire est définitivement fixé au vendredi 13 mai, dit le *Monde*.

On annonce que, dans ce Consistoire, il ne sera point créé de nouveaux cardinaux ; il y aura seulement des préconisations d'évêques.

— Hier jeudi, 5 mai, il a été procédé Publiquement, au Palais de l'Industrie, au 25e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1875.

A ce tirage il a été extrait de la roue 627 numéros, dont les 34 premiers ont croit, d'après leur ordre de sortie, aux primes suivantes :

Le numéro 13582 a gagné 100,000 fr.
Le numéro 91671 a gagné 50,000 fr.
Les numéros 419121 — 57346 — 207618 — chacun 10,000 fr.
Les numéros 337554 — 141348 — 354934 — 488174 — chacun 5,000 fr.
Les numéros 499009 — 62503 — 192666 — 24248 — 26386 — 392586 — 400396 — 253356 — 311950 — 40278 — 310645 — 29219 — 117783 — 235237 — 311888 — 330449 — 85093 — 461654 — 361062 — 149315 — 97505 — 81558 — 73805 — 396474 — 191642 — chacun 1,000 fr.

— Un avis inséré au *Journal officiel* prévient que la suscription des lettres adressées aux militaires faisant partie du corps expéditionnaire en Tunisie, doit porter seulement après le nom, prénoms, grade, numéro du régiment, du bataillon, de la batterie, de l'escadron, désignation de la brigade et de la colonne la mention: *Corps expéditionnaire de Tunisie*, à l'exclusion de toute dénomination du lieu de destination.

— Ce matin, un service a été célébré à l'hôtel des Invalides, à Paris, pour l'anniversaire de la mort de l'Empereur. Des ordres sévères ont été envoyés pour que le public n'assiste pas à ce service.

— La loi instituant une caisse d'épargne postale, votée par les deux Chambres au cours de la dernière session, a été promulguée récemment.

Le ministre des postes et télégraphes s'occupe activement d'en assurer l'application dans le plus bref délai possible.

Dans ce but, M. Cochery vient de donner à M. Laboulaye fils, administrateur des postes, la mission d'aller étudier, en Angleterre, le fonctionnement des caisses d'épargne postale, afin de faire profiter la France de tous les perfectionnements que l'administration anglaise a introduits dans cette institution si intéressante.

— Les chiffres suivants donnent une idée de l'empressement qu'ont mis les invités à se rendre au Salon à l'occasion du vernissage. Dimanche, à midi, on évaluait déjà à environ 12,000 le nombre des entrées. Voici, du reste, les chiffres officiels relevés à la fermeture des portes : entrées aux tourniquets : 18,497 ; entrées par la porte n° 1, dite entrée de la presse, environ 3,200 ; soit, au total, 21,697.

— Nous apprenons la mort de Mme la baronne de Soubeyran, mère de M. le baron de Soubeyran, député de la Vienne, président du conseil d'administion de la Banque d'escompte de Paris.

Mme Hortense-Joséphine de Soubeyran, qui s'est éteinte hier matin, à l'âge de soixante-dix-huit ans, était la fille aînée du général duc de Rovigo et la filleule de la reine Hortense.

Les obsèques auront lieu jeudi, à l'église Saint-Augustin.

— S. S. le pape Léon XIII vient de conférer la grand'croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand au prince Maximilien, fils de S. A. la princesse de Tour-et-Taxis et neveu de l'impératrice d'Autriche.

— M. Paul Soleillet, qui a entrepris de traverser l'Afrique et qui s'était arrêté dans son expédition par ordre du gouverneur du Sénégal, a reçu de nouveau une mission du ministre des travaux publics, et va repartir très prochainement pour un nouveau voyage qu'il veut entreprendre au pays des Touaregs.

— Nous avons parlé, dit la *Champagne* de la belle conduite d'un Frère des écoles chrétiennes, lors du déraillement qui a eu lieu à Mézy.

On nous communique aujourd'hui, à ce propos, la lettre suivante, qui a été adressée par M. le directeur de la Compagnie de l'Est à M. le supérieur des Frères.

« Paris, le 14 janvier 1871.

» Monsieur le Supérieur.

» Un membre de votre ordre, le frère Abondis, venant de Reims à Paris, se trouvait dans le train de voyageurs qui s'est heurté à la gare de Mézy contre un train de marchandises.

» Les rapports que j'ai reçus sur ce malheureux accident me signalent le frère Abondis comme s'étant particulièrement distingué dans cette circonstance. Le zèle avec lequel il a prodigué ses soins aux blessés a été, de l'aveu de tous ceux qui l'ont vu, au-dessus de tout éloge.

» J'ai cru de mon devoir, monsieur le supérieur, de vous faire connaître la belle conduite de ce Frère, et je vous prie de vouloir bien l'en remercier au nom de la Compagnie.

» Veuillez agréez, monsieur le supérieur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le directeur de la Compagnie,
Signé : JACQMIN.

— Depuis longtemps, un soldat de la Garde républicaine croyait avoir à se plaindre d'un de ses officiers.

Les punitions qu'il lui donnait étaient injustes, il y avait un parti-pris de sa part contre lui. Aussi, cherchait-il à se venger.

Hier matin, au moment où son chef arrivait à la caserne Napoléon, pour le rapport, le soldat s'approcha et déchargea trois fois sur lui son revolver.

Les deux premières balles furent perdues, la troisième est entrée dans le cou de l'officier et l'a blessé assez grièvement.

Les militaires présents se sont jetés sur le meurtrier, l'ont désarmé et mis en prison.

— Une révolte a éclaté, à l'école normale d'Alger parmi les élèves de deuxième année.

D'après les révoltés, la cause de ce soulèvement serait la mauvaise direction de l'école et surtout le défaut d'aptitude des maîtres adjoints.

Les élèves auraient fait des démarches auprès du recteur qui a refusé de les recevoir.

— Les patrons menuisiers d'Arcachon ayant accepté sans restriction, les conditions des ouvriers, la grève qui durait depuis plusieurs mois a cessé.

— On écrit de Nancy, 5 mai.

Un lycéen, âgé de vingt ans, s'est suicidé, par crainte de n'être jamais reçu à Saint-Cyr parce qu'il bégayait.

Aleko-Pacha, gouverneur de la Roumélie-Orientale, doit arriver en France dans les premiers jours de juin, pour faire une saison à Vichy.

Les grands-ducs Serge et Paul quitteront Rome demain pour aller passer quelque temps à Naples.

S. A. R. le prince de Galles, venant d'Angleterre, est attendu à Paris.

— Le 14 mai prochain aura lieu la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.

C'est dans cette séance que seront décernés les prix Odilon Barrot, Bordin, Léon Faucher, dont les lauréats sont :

MM. Ernest Glasson, déjà lauréat de l'Académie ; Esmein, agrégé de la Faculté de droit de Paris ; Antony Roulliet, déjà lauréat de l'Académie, et Rambaud, chargé de cours à la Faculté de droit de Grenoble.

Le prix du budget, dans la section de morale a été accordé à M Ollé-Laprune, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.

La séance sera présidée par M. Levasseur.

— Le ministre des postes fait démentir la nouvelle de l'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE PARIS, (5e chambre).

Audience du 5 mai.

Affaire Jung-Wœstyne.

Nos lecteurs se souviennent de l'émotion causée par le procès intenté au *Gaulois* et à M. de Wœstyne à propos d'un article jugé calomnieux pour M. Jung et l'administration de la guerre. M. de Wœstyne fut condamné alors à six mois de prison, à 1,000 fr. d'amende et 5,000 fr. de dommages et intérêts, tandis que le gérant du *Gaulois* n'était frappé que des mêmes peines pécuniaires. Appel de ce jugement fut interjeté par les deux condamnés et l'affaire est revenue hier devant la chambre des appels de police correctionnelle.

MM. Ivan de Wœstyne et le gérant du *Gaulois* ont comparu, assistés de Mes Lachaud et Lenté, tandis que les intérêts de M. le colonel Jung étaient soctenus par Me Allou.

M. le président Manau dirige les débats, M. le conseiller Lefebvre de Viefville lit le rapport. et M. l'avocat général Bertrand occupe le siége du ministère public.

Me Lachaud prend la parole au début de l'affaire. Il plaide la bonne foi de son client. L'article de M. de Wœstyne, dit-il en substance, n'a été publié qu'après un grand nombre d'autres articles analogues, un peu moins précis peut-être, désignant néanmoins d'une façon fort claire M. Jung. L'éloquent avocat s'attache à établir que tous les faits rapportés dans l'article incriminé ont été fournis à M. de Wœstyne par le général Ney, dont la mort tragique a préoccupé l'opinion publique. L'imprudence dont il a fait preuve à ce moment doit compter dit Me Lachaud, au nombre des causes de son suicide. M. de Wœstyne a raconté simplement des faits qu'il devait croire vrais, puisque c'était un général français qui les lui rapportait et que l'honneur d'un officier français, l'avenir peut-être de la patrie étaient en jeu. Me Lachaud conclut à la reduction de la peine de son client, Me Lenté dépose ensuite des conclusions conformes au nom du *Gaulois*.

A son tour, Me Allou commence sa plaidoirie en rappelant les douleurs qu'a souffertes M. Jung dont les cheveux noirs il y a six mois sont absolument blancs aujourd'hui. Quand on recherche les états de services de M. Jung, quand on voit quelle a été sa conduite privée et publique, dit Me Allou, on se demande comment des gens ont pu l'accuser, l'insulter sans preuves et lui refuser ensuite réparation par les armes. M. de Wœstyne n'a pas voulu lui relever le gant que lui jetait M. Jung ; celui-ci n'avait plus qu'à assigner son diffamateur devant les tribunaux. M. Jung attache donc une très grande importance au maintien du jugement du tribunal correctionnel qui a condamné M. de Wœstyne.

M. l'avocat général Bertrand prend des conclusions tendant au maintien du jugement rendu par la 8e chambre.

Après une délibération, qui n'a pas duré moins d'une heure, la cour a rendu un arrêt confirmant en principe la décision des premiers juges, mais réduisant l'emprisonnement de M. Wœstyne à deux mois.

Une bonne. — Cruelles violences exercées envers un enfant

On est souvent frappé de la disproportion établie par notre Code pénal dans l'échelle de la répression, mais cette disproportion paraît bien plus grande encore quand on voit des faits aussi monstrueux que ceux dont il a été question, hier, devant la 11e chambre, passibles seulement de la police correctionnelle. On peut être envoyé aux galères pour avoir volé un lapin dont la cabane a été fracturée, et la justice ne peut infliger qu'un minimum de cinq ans de prison au bourreau qui aura martyrisé un enfant. Dans le cas actuel, c'est un enfant de deux ans et demie qui a été matyrisé par sa bonne.

Eugénie-Alexandrine Lefin, âgée de 21 ans, est entrée le 30 juin 1880 au service des époux Rejus ; elle avait sous sa garde trois enfants: Paul, âgé de 8 ans ; Emilie âgée de 4 ans et André, âgé de 2 ans et demi. Ce dernier était continuellement maltraité par la bonne qui lui reprochait d'être malpropre, comme si, à cet âge, il était responsable. Elle le couchait nu sur un parquet, l'y laissait quelquefois toute la nuit; un jour, elle lui a brûlé les cuisses et le ventre avec des pincettes rougies au feu ; une autre fois, elle met le petit André dans une bassine pour le laver et lui verse sur le corps une casserolle d'eau bouillante ; elle lui introduisait des morceaux de bois dans le corps pour mettre obstacle à la satisfaction de ses besoins naturels. A la suite de frayeurs excessives et réitérées, le pauvre petit être a eu des attaques épileptiques et une méningite qui a eu pour conséquence la perte de la vue.

Eugénie Lefin conteste la plupart des faits ou les explique à sa manière.

Le tribunal la condamne à six mois de prison.

De pareils faits mériteraient les travaux forcés à perpétuité.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

NOUVELLES DU MATIN

La Commission du Budget

Paris, 5 mai.

La commission du budget sous la présidence de M. Brisson, a repoussé, après une courte délibération, un amendement de M. Madier de Montjau portant suppression de l'ambassade de France près le Vatican.

Construction de nouveaux lycées à Paris

Paris, 5 mai.

Le ministre de l'instruction publique vient d'acheter pour le compte de l'Etat deux vastes terrains contigus, situés rue d'Amsterdam, au coin de la rue de Hambourg, pour la somme d'un million et demi. Sur ces terrains, on va construire des bâtiments destinés à servir d'annexes au lycée Fontanes. Ces annexes renfermeront des classes pour 600 élèves au moins et permettront ainsi d'accepter un plus grand nombre d'élèves. L'année dernière on avait dû refuser un très grand nombre de nouveaux élèves, vu l'insuffisance des locaux actuels.

Le ministre de l'instruction publique vient également d'acheter à Bourg-la-Reine le vaste parc du duc de Trévise.

Sur ce terrain, on va construire un grand lycée d'internes, où l'on réunira pour les classes de tous ordres les avantages réservés jusqu'ici aux petites classes dans les lycées *extra-muros*, comme celui de Vanves Cet établissemunt coûtera 17 millions.

Enfin, nous pouvons annoncer que la construction du lycée Janson de Sailly, au Trocadéro, va commencer dans quelques jours.

On sait que cet établissement est fondé avec le produit d'un legs de 1,800,000 francs fait à l'Etat ; mais l'Etat aura environ 12 millions à dépenser pour faire de ce lycée un établissement modèle.

Toutes les dépenses sont couvertes par la caisse des lycées et collèges par une loi de l'année dernière, à l'exemple de la caisse des écoles créée en 1878.

La conférence monétaire de Paris

Paris, 5 mai.

La deuxième séance plénière a eu lieu aujourd'hui sous la présidence du ministre des finances. Outre les délégués connus, l'Angleterre est représentée par sir Freemantle, pour les Indes, par lord Reay ; pour le Canada, par Alexandre Golt. La Conférence a nommé sir Vrolik vice-président. Ce dernier a présenté le rapport de la commission chargée d'élaborer le questionnaire. Ce projet est adopté à l'unanimité. Les délégués de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre, des Indes, du Canada, de la Grèce, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, ont lu des déclarations exposant les vues de leurs gouvernements.

La discussion générale du questionnaire est ouverte par un discours de M. Cernuschi, délégué de la France.

M. Broeh, délégué de la Norwège, prit ensuite la parole.

La discussion continuera samedi. On assure que les déclarations de l'Allemagne sont très satisfaisantes et faciliteront l'entente.

Extension des attributions de l'administration des postes

Paris, 5 mai.

On sait qu'une loi votée par les deux chambres a autorisé l'administration des postes à faire effectuer pour le compte des particuliers le protêt des effets de commerce impayés dont le recouvrement lui est confié.

Le ministre des postes et télégraphes appliquera les dispositions de cette loi à partir du 1er juin prochain.

La santé de l'amiral La Roncière Le Noury

Paris, 5 mai.

La santé de M. l'amiral La Roncière Le Noury, semble décliner de jour en jour. Sa famille et ses nombreux amis sont inquiets; les médecins se tiennent sur une grande réserve.

Le dernier accident du « Printemps »

Paris, 5 mai.

Voici le bulletin de santé d'aujourd'hui de M. Daguin :

« Nuit médiocre. Ce matin, état plus satisfaisant. Fièvre toujours modérée. — Signé : Professeur A. Richet. »

Réceptions au Vatican

Rome, 4 mai.

Ce matin a eu lieu à Saint-Louis des Français la réunion du pèlerinage national.

Dimanche, Sa Sainteté le recevra en audience.

Demain, le Pape recevra Ismaïl pacha.

Rome, 5 mai.

Le Pape recevra dimanche les pèlerins français et prononra à cette occasion un important discours.

L'assassinat politique.

Londres, 5 mai.

Chambre des Communes — M. d'Harcourt flétrit les tentatives d'assassinat contre les souverains ou particuliers. Il dit que tous les gouvernements doivent se prévenir réciproquement et les empêcher. (Applaudissements).

Monument à M. Disraeli.

Londres, 5 mai.

M. Gladstone annonce qu'il proposera lundi, d'élever un monument public à lord Beaconsfield.

Les manifestations nihilistes n'auront pas lieu.

Paris, 5 mai

Le gouvernement a résolu d'interdire la réunion publique organisée par M. Henri Rochefort pour dimanche prochain, au Cirque Fernando, à l'effet de protester contre la condamnation de la femme Helffmann, pour participation à l'assassinat de l'empereur de Russie.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Loi tendant à autoriser le département de l'Indre à contracter un emprunt pour les travaux des lignes vicinales.

Loi tendant à autoriser le département des Pyrénées-Orientales à contracter un emprunt pour les travaux des lignes vicinales.

Décret appelant un consul de 2e classe au consulat de Panama.

Décret convoquant les collèges électoraux du 9e arrondissement de Paris et de la 1re circonscription de l'arrondissement de Rouen, à l'effet d'élire chacun un député.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décrets portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décret nommant un agent de change près la Bourse de Paris.

Décret portant promotion dans le corps du commissariat de la marine.

Décret portant promotion dans le corps des officiers mécaniciens de la marine.

Arrêté élevant à la 1re classe de son grade le vice-consul de France à Bizerte.

Décision portant nomination à un commandement à la mer.

Arrêté adjoignant le journal *La Loi* aux journaux désignés pour insérer les annonces judiciaires légales pendant l'année 1881.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Conseil des ministres

Paris, 5 mai, soir.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le conseil s'est exclusement occupé des affaires de Tunisie.

M. Barthélemy Saint-Hilaire se serait montré, devant plusieurs députés, très inquiet du peu de sympathie que le cabinet anglais montre pour la France dans les circonstances actuelles.

Mouvements de troupes

Alger, 5 mai.

Le paquebot *Charles-Quint*, venant de Marseille, a débarqué un bataillon du 32e et un bataillon du 58e, comptant un effectif de 500 hommes chacun, officiers compris. Ils vont remplacer, dans l'intérieur, les garnisons occupées par les corps d'Afrique.

Une nouvelle note du Bey

Tunis, 4 mai, 6 h. 25.

Voici le texte d'une nouvelle note du bey, adressée au consul de France :

Par notre lettre précédente, nous avions protesté contre l'entrée des troupes françaises sur le territoire de la Régence du côté des Kroumirs, et notamment du côté du Kef.

Contrairement à notre volonté, les troupes françaises ont depuis occupé El Kef, qui restait une des forteresses de notre Régence. Cette occupation s'étant effectuée en dehors de tous les principes du droit des gens, il est de notre devoir de réitérer pour ce fait nos protestations les plus formelles contre votre gouvernement.

D'autre part, le gouverneur de Bizerte nous a informé que, hier, des navires de guerre français se sont présentés devant Bizerte et ont demandé d'occuper la ville et les forts en menaçant de s'en emparer par la force. Comme nous sommes en état de paix avec le gouvernement de la République, nous avions prescrit à qui de droit d'éviter tout conflit entre nos soldats et ceux de l'armée française. Par suite de ces instructions, le gouverneur de Bizerte n'a pas pu repousser cet acte par la force, et les soldats français ont occupé Bizerte et arboré le drapeau français sur les forts.

Cette occupation, pendant que nous sommes en état de paix avec votre gouvernement, est un fait insolite et contraire à toutes les règles de droit et à tous les principes. Par conséquent, nous protestons de la manière la plus solennelle contre cette occupation. Notre protestation doit être considérée comme faisant suite aux précédentes et se joignant à elles pour toutes les fins que de droit.

Nous ne pouvons pourtant ne pas exprimer notre regret de nous voir traités de la sorte par un gouvernement ami que nous avons toujours traité avec tous les égards et avec lequel nous nous sommes efforcés de conserver les meilleurs rapports.

Ecrit le 2 mai 1881.

MOHAMED EL SADOCK.

Contresigné : MUSTAPHA.

Nouvelles d'Afrique

Tunis, 5 mai.

Pour la première fois le *Mostakel* n'est pas arrivé par le courrier Italien.

Le bruit court que ce journal serait supprimé.

On lit dans le *Figaro* la dépêche suivante :

« Bone, 5 mai.

» De fortes bandes de Kroumirs avancent vers Bizerte. Le commandant des forts en est prévenu.»

Bône, 5 mai, 8 h. 2

Deux fractions de Kroumirs ont demandé l'aman au commandant du corps de débarquement qui occupe Tabarca. D'autres fractions sollicitent également sa protection.

Le général Forgemol prendra la direction des divers corps composant l'armée expéditionnaire aussitôt après leur jonction.

Les pluies continuent à tomber.

Le corps d'occupation de Bizerte a terminé son débarquement mardi soir; il se prépare à marcher sur Mateur.

Un juif livournais confident de Mustapha est arrivé à Bône aujourd'hui à midi; demain il partira pour la Calle et se rendra auprès du général Forgemol pour remplir une mission officielle dont il est chargé.

On croit qu'il est porteur d'un traité de paix approuvé en principe par M. Roustan.

Le plus grand désarroi continue à régner au Bardo.

L'équipage du *Santani*, de Bastia, récemment échoué sur la cote tunisienne a pu regagner La Calle en canot avec son capitaine.

Le second, qui avait été mené a Tunis, est arrivé à Bône aujourd'hui.

Oran, 5 mai.

On a reçu ici de bonnes nouvelles. Plusieurs tribus ont fait leur soumission.

Oran, 5 mai.

Des nouvelles télégraphiques de Géryville annoncent que la situation de cette place est redevenue normale. L'aman a été demandé par les tribus rebelles. Seuls les Djiramma et une fraction des Ouled-Ziad-Cheraga persistent dans leur soumission. Le général Collignon poursuit sa marche en avant.

Oran, 5 mai

Les journaux publient une dépêche de Saïda démentant la nouvelle que des charretières auraient été assassinés sur les hauts plateaux. Aucun charretier n'a été inquieté. Les transports continuent régulièrement et avec une entière sécurité.

Alger, 5 mai.

Nous croyons savoir que le gouverneur général de l'Algérie a annoncé au gouvernement qu'il déposerait, dès la rentrée de la Chambre, un projet de crédit extraordinaire, destiné à assurer du travail et au besoin des secours aux colons et aux indigènes qui auront le plus à souffrir de la sécheresse et de la mauvaise récolte.

Tunis, 5 mai.

A la suite d'un conseil des Cadis-Ulemas, tenu hier au Bardo, les arabes ont été prévenus d'aller à minuit aux mosquées où une lettre d'Ali-Bey leur fut lue et commentée. On leur affirme que si les Français entraient à Tunis, les hommes, les femmes et les filles seraient égorgés.

Tunis, 6 mai.

Une grande réunion de chefs Kroumirs vient d'avoir lieu.

Il a été décidé de combattre à outrance.

L'attitude de l'Angleterre

Londres, 5 mai.

Sir Otray demandera demain, s'il est vrai que la France a occupé Bizerte malgré le bey et si cet acte ne constitue pas une déclaration de guerre de la part de la France.

Tunis, 5 mai

Ce matin le bruit courait que le commandant du bâtiment anglais le *Monarch* s'était rendu au Bardo, pour assurer le bey, au sujet d'un débarquement possible des troupes françaises à la Gouletta, et qu'il aurait offert de s'y opposer par la force. Ce bruit a été démenti par le commandant lui-même. Le *Monarch* est venu uniquement pour protéger et recevoir à son bord les nationaux anglais s'ils étaient menacés.

La situation militaire du général Farre

Paris, 6 mai.

M. Desroys, député de l'Aube interpellera le Gouvernement, à propos du décret maintenant le général Farre dans la 1re section du cadre de l'Etat-Major.

Nouvelles élections législatives

Paris, 6 mai.

L'*Officiel* d'aujourd'hui publie le décret convoquant les électeurs du 9e arrondissement de Paris, pour le 29 mai, dans le but d'élire un député en remplacement de M. se Girardin.

Les électeurs de la 1re circonscription de Rouen sont aussi convoqués pour le même jour et au même effet.

Entrevue de MM. Gambetta et Constans.

Paris, 6 mai.

M. Constans a été surpris dans les parages de Ville-d'Avray, malgré tous les soins qu'il a mis à relever son collet jusqu'aux oreilles.

C'était avant-hier, mercredi, à 2 heures de l'après-midi; il est descendu de voiture devant la propriété de M. Gambetta, au moment où en sortait un des organisateurs du banquet de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Les visites du ministre de l'intérieur ont un but bien facile à comprendre : la rédaction des listes de candidats pour les prochaines élections.

M. Constans présente des noms nouveaux, ceux des candidats que les rapports des préfets lui ont signalés comme dévoués au Gouvernement actuel, et surtout à l'application du scrutin de liste.

C'est sur ceux-là que M. Gambetta devra faire peser son influence, qui est loin d'avoir en province la portée que le président de la Chambre lui suppose.

Bienfaisance opportuniste

Paris, 6 mai.

La générosité de M. Gambetta vient d'être mise en doute par ses meilleurs amis, les grecs résidant en France.

On sait que M. Gambetta, qui appelle le roi de Grèce son cousin, ne s'est pas montré prodigue pour les victimes de Chio : il a paru ignorer cette catastrophe, comme le nom du chef de la mission Thomassin.

Plusieurs membres de la colonie grecque habitant Marseille, viennent de pousser l'ironie jusqu'à lui envoyer une lettre de remerciement pour les fonds considérables qu'il a souscrit dans cette douloureuse circonstance.

Voyageurs princiers

Cannes, 5 mai.

Le roi et la reine Olga de Wurtemberg sont partis à 5 heures 22 par un train royal avec leur suite. LL. MM. passeront par Lyon. Culoz, Genève, arriveront à Lausanne à 11 heures 35 du matin, resteront quelques jours dans cette ville et partiront ensuite pour Stuttgart.

Le roi et la reine ont été reçus à la gare par le sous-préfet de Grasse et le maire de Cannes.

La reine était en toilette de deuil. Elle a causé dix minutes avec les personnages qui étaient venus saluer LL. MM. La santé de la reine paraît raffermie.

La question turco-grecque

Athènes, 5 mai.

Les ambassadeurs des puissances ont visité en corps M. Coumoundouros et lui ont remis une note collective portant que la Porte a répondu aux propositions des puissances relativement au nouveau tracé d'après le protocole de Constantinople, par l'acceptation pure et simple des susdites propositions.

La note se termine en disant que les puissances agiront très activement pour le prompt règlement de l'affaire.

Médiation des puissances

Amsterdam, 5 mai

Les journaux ont été informés par le comité de la bourse des fonds publics d'Amsterdam que le roi a autorisé le ministre des affaires étrangères à offrir d'accord avec la France, l'Angleterre et l'Italie, ses bons offices au Chili, à la Bolivie et au Pérou pour mettre un terme à la guerre.

Un nouveau Sénat

Macon, 6 mai.

M. Gambetta a été prié par 23 électeurs de Macon, de déposer une pétition demandant la création d'un seconde Chambre haute, qui serait élue directement, au scrutin de liste départemental, par les électeurs des villes de plus de 3000 habitants, et qui, pour cette raison, serait dénommée Sénat des villes.

DERNIÈRE HEURE

Affaires Tunisiennes

Tabarca, 6 mai.

Des fractions de tribus des Kroumirs soumises viennent d'elles-mêmes fournir des bestiaux aux troupes de la garnison.

Bizerte, 6 mai.

Le général Bréard a débarqué.

Le corps de débarquement est maintenant au complet et va commencer sa marche sur Mateur.

Tunis, 6 mai.

Les populations ont été généralement bien impressionnées en apprenant que les Algériens et les musulmans paient moins d'impôts et jouissent d'une plus grande sécurité que les Tunisiens.

Bulletin du Commerce

Liverpool, mardi soir.

Les importations du jour ont été de 36,000 b. Le marché en disponible est toujours lourd et les affaires ne se font qu'avec difficulté malgré les bas prix.

COURS OFFICIELS DU COTON DISPONIBLE:

	G. O.	L. M.	M.	G. M.
	d.	d.	d.	d.
Upland	4 13/16	5 1/2	5 13/16	6 1/8
Mobile	4 13/16	5 1/2	5 13/16	6 1/8
Texas	4 7/8	5 9/16	5 7/8	6 3/8
Orléans	4 7/8	5 9/16	5 7/8	6 7/16

	M. F.	fair.	G. O. F.
Pernam	5 3/4	6 3/16	6 5/8
Maceio	5 15/16	6 1/4	6 1/2
Maragnan	6 1/16	6 3/8	6 3/4

	Fair	G.	Fair
	d.	d.	
Egypte brun	6 1/4	6 3/4	
Do. blanc	6 1/2	7	

	Fair	G.F.	Good
M. Ct. Broach	—	5 3/8	5 3/4
Dholleral	4 3/16	4 1/2	5 1/8
Comrawuttees	4 3/16	4 1/2	4 15/16
Comptahs	3 7/8	4 3/16	4 5/8
Bengale	3 15/16	4 1/4	4 11/16

Le marché au coton à terme est encore plus faible. Livraisons de l'Amérique, port quelconque, d. m. c. mai-juin 5 3/4g juillet-août 5 29/32d, septembre-octobre 5 16/16d, novembre-décembre 5 61/64d, novembre-décembre 5 61/64d par lb.

PRODUITS DIVERS

Liverpool, 5 mai.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée. 12000 balles dont 2000 pour la spéculation et l'exportation et 10000 pour la consommation.

Marché ferme,
Importations 8,000 balles.

Anvers, le 5 mai.

Froments prix bien tenus.
Seigles en hausse.
Pétrole tendance ferme.
Disponible 19,25, courant 19,25, juin 19,25, 4 derniers, 20,75.
Sucre tendance ferme.
Disponible 59,25, 3 d'oct. 52,40.
Cafés faibles. On a vendu 289 sacs Santos à 28 cent. le 1/2 kil. acq.

Londres, 5 mai.

Temps beau.
Cargaisons flottantes
Prix sans changement.
On a vendu une cargaison roux hiver par le « Olga » pour le continent à 48 shil. ; une Standard n° 2 par le « Valiant » pour le continent à 45/6 ; une Chili par le « Auguste Berchard » pour le continent à 44/6 ; une dito par le « Komeyer » pour le continent a 44/6 ; une Californie par le Roland pour le Hâvre à 46 shil.
Cargaisons arrivées 7 à vendre 33.

Londres, 5 mai.

Sucres bruts fermes aux pleins prix précédents, raffinés affaires actives dans quelques cas prix en hausse de 3 den.

Marseille, 4 mai, soir.

Blés. Marché calme cours sans changement. Ventes de la journée 1500 qtx. disp. Imp. 7315 qtx.

Tendre Sandomirka 27.50, dur Bombay sur échantillons 24,875 les 100 kil.

Cafés faibles. On a vendu 150 sacs Moka Aden trié à 266 les 100 kil. ent.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 6 mai 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût compt., esc. 1 0/0)			
Courant	71 75	à	...
Juin	72 50	à	...
Juillet-août	73	à	...
Quatre derniers	74 75	à	...

HUILE DE LIN			
Courant	64	à	...
Juin	64 50	à	...
Juillet-août	65 25	à	...
Quatre derniers	65 75	à	...

SPIRITUEUX (1/1 qual., l'h. 80°, fût, esc. 1 0/0)			
Courant	52 50	à	...
Juin	61 25	à	...
Juillet-août	64 25	à	...
Quatre derniers	89 75	à	...

SUCRES EN 5 CONTRAMINETRIQUES			
N° 3 10/13 courant	61	à	61 25

SUCRES N° 3 BLANC			
Courant	72 25	à	...
Juin	72 60	à	...
Juillet-août	73	à	...
Quatre derniers	73	à	...

SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	113	à	113 50

FARINES 3 MARQUES (159 k., f. c., esc. 1/2)			
Courant	62 10	à	...
Juin	62 80	à	...
Juillet-août	61 75	à	...
Quatre derniers	59 75	à	...
MARQUE CONSEIL (159 k.)	63	à	...

RÂPÉ (70/72 k., sans escompte, comptant)			
Courant	22 50	à	...
Juin	22 50	à	...
Juillet-août	23 30	à	...
Quatre derniers	23 30	à	...

SIROPS (70/72 k., sans escompte, ex. comp.)			
Courant	22 50	à	...
Juin	23 40	à	...
Juillet-août	21 50	à	...
Quatre derniers	19 75	à	...

COTES DES SUCRES ET DES S/O DE LILLE du 6 mai 1881.

SUCRES	cours offic.	Cours moyen.	Offert.	Demandé
Sucre ind. 88 degrés	60	...	...	...
— — ass 7 à 8	...	...	...	...
— en poin. 88 ind	118	...	...	...
Sucre raffiné 2...	...	...	...	...
— — sépiste n° 3...	...	...	...	...
Sucre betteraves disponi.	...	...	...	...
— — courant	...	...	...	...
Graines disponibles	...	...	...	...
— fin 1re q. dispon.	...	...	...	...
— — courant	...	...	...	...
— Mélasse dispon.	...	...	...	...
— à livrer, première	...	...	...	...
— — 4 janvier	...	...	...	...
— — 4 d'avr.	...	...	...	...
— — 4 derniers	...	...	...	...
— — prochain	...	...	...	...

MARCHÉ DES HUILES DE LILLE

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre		Graines l'hectolitre		Tourteaux les 100 k.	
Colza	65 50	...	18	122	17 25	18
— ex. o. q.	71 50	...	...	...	...	50
Œill. b. gobi.	...	...	33	35	...	...
— rousse.	...	...	...	...	...	...
Cameline	61	...	16	19	17	17 6
Chanvre	...	...	...	...	15	15 0
Lin du pays	64 50	...	24	25 50	22	23 0
Lin étranger	62	...	22 50	24	25	27 5

CHANGES

Valeurs se négociant à 3 mois

AMSTERDAM-ROTTERDAM

Papier long — Papier court
207 1/8 à 207 3/8 — 206 5/8 à 206 7/8 et 4 0/0

ALLEMAGNE

122 1/4 à 122 1/2 — 122 /. à 122 1/4 et 4 0/0

VIENNE ET TRIESTE

212 1/2 à 213 /. — 212 1/2 à 213 /. et 4 0/0

BARCELONE

500 1/2 à 501 /. — 501 / a 501 1/2 et 4 0/0

MADRID

499 /. à 499 1/2 — 499 /. à 499 1/2 et 4 0/0

LISBONNE ET P